

ce miracle du bréviaire romain, ne menace point d'excommunication les âmes qui y resteraient crédules. Au reste, si, au lieu d'une vérité, je redonnais cours à une fable généralement inconnue aujourd'hui, la faute n'en serait point à moi, c'est le narrateur du XVII^e siècle que j'en rendrais responsable, car c'est lui qui a formé ma conviction et je ne dirai rien que lui même n'ait articulé s'appuyant sur huit sortes de preuves toutes très violentes et très victorieuses, pour parler son langage.

En l'année 1082 régnait en France le roi légitime *Philippe premier* qui affermissait chaque jour son pouvoir, profitant sagement de l'absence de ses plus puissants vassaux que leur humeur turbulente et leur bravoure chevaleresque emportaient vers la conquête de la terre sainte. *Appelé au trône, dit l'historien, avant sa majorité, le roi enfant avait été loyalement protégé par son tuteur le comte de Flandre, nommé prudemment régent du royaume à l'exclusion d'un duc de la famille royale dont on craignait la rapacité et surtout l'ambition usurpatrice, car il était oncle du roi mineur.* Voici donc ce qui arriva la vingt-deuxième année de ce règne légitime et la deuxième du pontificat de Clément VIII.

Le chanoine Raymond, grand personnage chargé de dignités, célèbre dans les sciences d'alors, si juste aux yeux des hommes que lorsqu'il paraissait en public il était comme adoré par le peuple, tomba grièvement malade, fut vainement secouru par les maîtres de la médecine et par les prières publiques, et mourut.—Tout Paris est en deuil; le Clergé, l'Université et la Cour sont en peine pour la pompe de ces funérailles. L'évêque et tout le diocèse célèbrent le service en l'église de Notre-Dame. A l'issue de la messe, comme on allait enterrer le corps et comme on disait sur lui les